

BRIGADES VERTES



"DES ARBRES ET DES HOMMES"

Campagne printemps 2006

CEM Amadou Fara MBODJ



6 avril 2006



LA SAINT-LOUIS
 IDE SAINT-LOUIS COMMUNE
 CEM AMADOU FARA MBODJ
 SAINT-LOUIS
 Tel : 00221 9615017 R.P.513
 E Mail : thiernoasscole@yahoo.fr

N° 023./CEM/AFM/S.L
 St-Louis, le 06/04/2006

Le Principal

Objet: Témoignage de satisfaction

Les élèves du CEM Amadou Fara Mbodj, le corps enseignant et le personnel administratif témoignent de leur satisfaction pour l'aboutissement de leur projet de reboisement et d'embellissement de la façade fluviale de leur établissement et remercient les associations " Les Brigades Vertes et Ceve' n'afrique" pour avoir mené conjointement à bien ce travail.

Le nouvel espace crée à l'occasion de cette plantation qui s'est achevée le 06/04/2006 qui abrite outre les élèves un lien éducatif, récréatif et redonne à terme à l'édifice Départementale de l'Education, l'embellissement et le prestige qu'il mérite.

Les élèves et leur encadrement s'engagent à respecter ce boisement et à en assurer le bon entretien. Au delà de son intérêt pédagogique, il participe à la revalorisation de l'environnement dans la commune de Saint-Louis.

A L'

Association des Brigades Vertes
 Résidence Jean Moulin - C 105
 86 bis Rue Martre
 92 110 Clichy France

Le Principal

Ampliations:
 -Gouverneur de la Région de Saint-Louis
 -Préfet du Département de Saint-Louis
 -Maire de la Commune de Saint-Louis
 -I.A Saint-Louis
 -IDE Saint-Louis Commune
 -Chrono/CEM

Readou SY

Case des Tout-Petits M'Pal



4 mai 2006



REGION DE SAINT LOUIS
 DEPARTEMENT DE SAINT LOUIS
 ARRONDISSEMENT DE RAO
 COMMUNAUTE RURALE DE MPAL

CASE DES TOUT PETITS DE MPAL

AUX ASSOCIATIONS
 DES BRIGADES VERTES et
 NOOSPHERE A BOUSUGOT 47600 A CALIGNAC

Le 04 Mai 2006

OBJET : TEMOIGNAGE DE SATISFACTION

La communauté vient témoigner, le personnel, les parents d'élèves, les élèves et toute associations BRIGATES VERTES et NOOSPHERE et la CASE DES TOUT PETITS liant les relativement au reboisement effectué ce jour le 04 Mai 2006, leur satisfaction totale par rapport au travail entrepris qui conserve les plantations d'une série de :

- 12 plants d'arbres fruitiers
- 03 plants d'arbres d'ornements

Il s'agit de :

1. lauriers rose et blanc
2. flamboyants
3. fleurs à l'entrée de la case
4. « gueré toubab (4)
5. goyaviers (2)
6. manguiers (4)
7. corossiers (1)
8. capotiers (1)

Ce travail a été accompli de concert avec le Conseil Rural, par l'intermédiaire de son président Mr ALJOU SARR, qui a bien voulu mettre à notre disposition de l'eau courante pour l'arrosage. Nous vous assurons que l'entretien et la protection des arbres seront assurés par le personnel, les élèves, le comité de gestion et le gardien.

AMPLIATIONS :

1. Gouverneur
2. Préfet
3. Sous préfet
4. Agence Nationale de la ctp
5. Idem
6. Agence régionale de la ctp à St Louis
7. archives

Le président du Comité de gestion
 MOUSSA SECK

..... *Tout-Petits Bango & Ngallele*

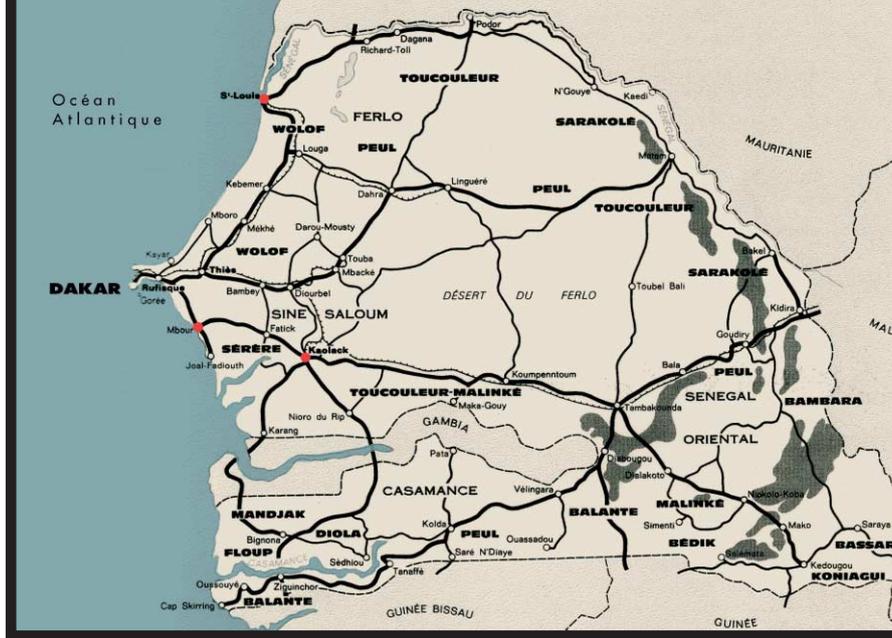


23 mars & 18 avril 2006



..... *Pépinières à Saint-Louis*





Contacts

Association Brigades Vertes

- **Siège Social** •
Résidence **J. Moulin**
86 bis rue Martre - C105
92110 CLICHY - France
Tél. : 06 12 66 24 20 - 06 80 06 17 75
06 78 38 96 64

- **Sur le terrain** •
BP 95 - Saint-Louis - SENEGAL
Tél. : 00 221 544 91 56

Email : brigades_vertes@yahoo.fr

Adhésions

Association Brigades Vertes

Membres actifs : Cotisation annuelle 20 euros

Membres bienfaiteurs : Cotisation annuelle 25 euros et +

Membres d'honneurs : Dons et services exceptionnels

Partenaires

- **Cev'e'n' Afrique - St-Frézal de Ventalon (48)**
- **Ville de Clichy-la-Garenne (92)**
- **Association Emmaüs**
- **Hum'art - Espiens (47)**
- **Noosphere - Calignac (47)**
- **Océanium - Dakar (Sénégal)**
- **N'Dongo - N'Diogo (Sénégal)**

République du Sénégal
Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature
Direction des Eaux, Forêts, Chasses et de la Conservation des Sols
INSPECTION REGIONALE DE SAINT-LOUIS

N° 00722 EF.SL
Saint-Louis, le 08 MAI 2006.

A qui de droit

Je soussigné **Monsieur Babacar NDIAYE**, Inspecteur Régional des Eaux et Forêts de Saint-Louis, certifie que les Brigades vertes ont entrepris au niveau des Etablissements scolaires de la région un important travail de reboisement. Cet acte au-delà de son caractère pédagogique, va sans nul doute contribuer à l'amélioration du cadre de vie des populations (apport en vitamines, ombrages, embellissement).

En conséquence, je leur exprime toute ma satisfaction et ma disponibilité à collaborer avec elles dans toutes leurs activités.



BABACAR NDIAYE
I.E.F.

